

PDIE

PLAN DE DÉPLACEMENT INTER-ENTREPRISES
DE LYON 7^e ARRONDISSEMENT



2014

LYON **7** RIVE GAUCHE

PRÉSENTATION

Responsable d'entreprise, la problématique des déplacements domicile-travail de vos collaborateurs revêt une grande importance. Le Plan de Déplacement Inter-Entreprises de Lyon 7^e arrondissement (PDIE) a pour objectif de limiter l'usage de la voiture dans les déplacements professionnels et les déplacements domicile-travail, en proposant des solutions alternatives de transport.

Participation obligatoire de l'employeur aux frais de transports des salariés :

L'indemnisation des frais de transports publics des salariés entre le domicile et le lieu de travail est obligatoire pour tous les employeurs (art. 20 de la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2009). Les frais d'abonnement aux transports collectifs ou aux services publics de location de vélos, souscrits par les salariés pour leur déplacements entre le domicile et le lieu de travail, sont pris en charge à hauteur de 50% par l'employeur.

En pratique, le PDIE de Lyon 7^e permet :

- aux salariés des entreprises de l'arrondissement de bénéficier d'un abonnement de transports en commun à un tarif préférentiel
- de promouvoir l'usage des modes de déplacements alternatifs dans les entreprises : transports en communs, vélo, covoiturage, autopartage, marche à pied ...

Intérêt du PDIE de Lyon 7^e :

- développer la performance des entreprises et l'attractivité économique du territoire
- réduire les émissions de CO2 des véhicules et limiter la pollution sonore
- permettre aux salariés des petites entreprises d'avoir accès aux mêmes outils que les grandes entreprises
- faciliter l'accessibilité de l'arrondissement pour les usagers
- valoriser l'engagement de l'entreprise pour une mobilité durable.

POUR QUI ?

Pour les commerçants, les artisans, les professions libérales, les entreprises.

La seule condition d'accès au dispositif : avoir son siège social dans le 7^e arrondissement de Lyon.

Depuis le lancement du PDIE de Lyon 7^e en novembre 2007, plus de 400 salariés issus d'une trentaine d'entreprises de tous types ont intégrés le dispositif : boulangerie, institut médical, bureau d'étude, agence web, vidéo-club, salons de coiffure, librairie ...

LES DÉPLACEMENTS DOUX DU 7^e

Transports en Commun :

Le PDIE de Lyon 7^e donne droit à un **abonnement TCL City Pass PDE** qui est permanent, dont le règlement s'effectue par le prélèvement automatique sur onze mois car le mois d'août est gratuit. Il n'y a aucun rechargement à effectuer au cours de l'année. L'**abonnement City Pass PDE** donne accès à l'intégralité du réseau de Transports en Commun Lyonnais de façon illimitée. Il permet également d'utiliser gratuitement les parcs relais TCL de l'agglomération et les vélo'v (première heure gratuite).



- montant de l'abonnement mensuel Pass' Partout : **57,60€**
- montant de l'abonnement mensuel City Pass «Classique» : **55€**
- montant de l'abonnement mensuel City Pass PDE : **50,20€**
(4,80€ en déduction directe du montant de l'abonnement)
- coût pour l'entreprise : **25,10€** / mois, par salarié; coût pour le salarié : **25,10€** / mois

Ce PDIE permet à l'employeur et au salarié d'économiser **2,40€ chacun** par abonnement mensuel. La participation entreprise de 25,10€ TTC est taxée à 10% soit un coût réel pour votre entreprise de 22,82€ / salarié. Les frais de fonctionnement et de gestion du dispositif sont assurés gratuitement par Lyon 7 Rive Gauche. Sur demande, les supports indispensables à la mobilité durable de vos salariés (plans, cartes, dépliants ...) vous sont fournis gratuitement.

Allô TCL : T. 04 26 10 12 12 (prix d'un appel local) - www.tcl.fr

Covoiturage :

Depuis 2009, un site internet gratuit de covoiturage est mis à disposition des salariés de Lyon 7^e. Mise en place par le Grand Lyon, cette initiative propose une solution alternative à l'utilisation de la voiture individuelle en solo pour les trajets domicile-travail. Début 2014, ce sont plus de 800 personnes inscrites sur le volet 7^e arrondissement du site et plus de 12 000 personnes sur les différents territoires du Grand Lyon.

www.covoiturage-grandlyon.com/vers/7ieme

Vélo :

- **Vélo'v** : Plus de 40 stations de vélos en libre service réparties dans le 7^e, **25€ pour un abonnement annuel** avec une demi-heure gratuite pour chaque utilisation ou une heure gratuite quand l'abonnement est couplé avec la carte Técély.

T. 08 00 08 35 68 (numéro vert) - www.velov.grandlyon.com

- **Vélogik** : Offre destinée aux entreprises et collectivités de toutes tailles souhaitant se doter d'une flotte de vélos classiques ou à assistance électrique.

T. 04 37 45 14 68 - www.velogik.com

- **Vélonaute** : mise à disposition d'une flotte de vélos à assistance électrique (VAE), à destination des entreprises et collectivités..

T. 04 78 95 39 77 - www.velonaute.com

- **Becycle** : Service de livraison à vélos et triporteurs de plis et colis. Envoi en nombre, tournées journalières, ramasse/dépose courrier.

T. 04 72 71 74 41 - www.becycle.com

Autopartage :

- **Autolib'** : service d'autopartage adapté aux déplacements professionnels.

T. 04 72 41 65 25 - www.autolib.fr

- **Bluely** : service d'autopartage en véhicules électriques.

T. 04 72 69 69 69 (numéro vert) - www.bluely.eu

Trains :

- **La Gare de Lyon-Jean Macé** est desservie par les trains régionaux en provenance et à destination de Bourgoin-Jallieu, La Tour du Pin, Saint André le Gaz, Vienne, Valence, Mâcon, Villefranche-sur-Saône. Cette nouvelle gare permet un accès facilité au 7^e arrondissement.

Allô TER : 08 91 67 68 00 (0,22€/min) - www.ter-sncf.com/rhone_alpes

Stationnement :

- **Les 19 parcs relais TCL** de l'agglomération d'une capacité de 6 200 places. Ils sont accessibles gratuitement avec un titre de transport TCL.

Allô TCL : 04 26 10 12 12 (prix d'un appel local) - www.tcl.fr

QUELQUES DATES

- **2012** : 4e place de la catégorie 201 à 1000 salariés du challenge mobilité Rhône-Alpes et 5e pour la mention spéciale transports en commun

- **2011** : intervention à la formation Pro'Mobilité sur le management de la mobilité, organisée par la Région Île-de-France et l'ARENE

- **2010** : lauréat de l'appel à projet du Ministère de l'Economie «Bonnes pratiques en matière de commerce et de développement durable»

- **2009** : 2e place du Prix Européen de la Mobilité à l'occasion de la conférence ECOMM

- **2008** : lauréat de l'opération «Trésors du Développement durable» organisée par la Région Rhône-Alpes obtention d'un Trophée Commerce MAG' 2008 et finaliste des Prix Initiative Région de la Banque Populaire.

«Lyon 7 Rive Gauche»

Palais de la Mutualité, 1 place Antonin Jutard, 69003 Lyon

Tel : 04 72 73 11 76 - Fax : 09 50 03 28 54

Mail : contact@lyon7rivegauche.com

www.lyon7rivegauche.com



GRANDLYON



Huy Nhu
Édition Multimédia